

# PLAN REPAS

## QUI S'OCCUPE DES LUNCHS DE VOS ENFANTS?

GAGNEZ DU TEMPS  
NOUS AVONS UNE SOLUTION REPAS **SANS TRACAS!**

DES ÉCONOMIES À RÉALISER AVEC NOS **PLANS REPAS**



### LE DÉPANNEUR

60 REPAS  
8,40 \$ au lieu de 8,90 \$

~~534,00 \$~~  
504,00 \$



### L'OCCASIONNEL

90 REPAS  
8,25 \$ au lieu de 8,90 \$

~~801,00 \$~~  
742,50 \$



### L'ANNUEL

180 REPAS  
7,85 \$ au lieu de 8,90 \$

~~1602,00 \$~~  
1413,00 \$



**SIMPLE - RAPIDE - SÉCURITAIRE**



POUR COMMANDER VOTRE PLAN REPAS  
[masolutionrepas.ca/collegestanislas](https://masolutionrepas.ca/collegestanislas)

# CHAQUE REPAS COMPREND?



- Soupe du jour
- Assiette principale (2 choix tous les jours)
- Boisson (lait 200 ml OU jus Oasis 200 ml)
- Dessert du jour OU pouding OU salade de fruits

## D'AUTRES ALTERNATIVES

En tout temps, votre enfant pourra visiter d'autres comptoirs tels que :

- Comptoir à pâtes
- Comptoir Court-Circuit
- Comptoir paninis
- Section salade repas et sandwich



# CONDITIONS ET DÉTAILS



- Pour votre protection, une seule transaction de repas complet est permise par jour.
- Pour le plan annuel, aucun remboursement ne sera effectué excepté pour les élèves quittant l'établissement scolaire avant la fin de l'année en cours. Des frais liés au remboursement pourront être exigés et le calcul de coût des repas devra être revu. De plus, aucun remboursement de solde de repas ne sera effectué. La période du plan annuel est du 22 août 2025 au 22 juin 2026.  
✓ Date limite pour adhérer au plan annuel : 8 septembre 2024
- Pour le plan de 60 ou 90 repas, aucun remboursement ne sera effectué. Le solde pourra être remboursé si l'élève quitte définitivement l'établissement scolaire. Des frais liés au remboursement pourront être exigés et le calcul de coût des repas devra être revu. Pour le plan de 60 ou 90 repas : s'il y a un solde à la fin de l'année scolaire, celui-ci pourra être utilisé l'année suivante.

Veuillez noter que nos plans repas pourraient être modulés ou modifiés selon la réalité de la prochaine rentrée scolaire. Les changements peuvent être appliqués sans préavis. Informez-vous auprès de notre gestionnaire du service alimentaire pour confirmer les détails des plans.

# COMMENT ADHÉRER AUX PLANS REPAS



- L'achat peut se faire directement en ligne à partir du 11 août 2025 sur les sites Web suivants :  
[masolutionrepas.ca/collegestanislas](https://masolutionrepas.ca/collegestanislas)
- Pour les élèves n'ayant pas la carte étudiante en main, simplement inscrire le nom de l'enfant. Lors de la demande en ligne, indiquez un numéro fictif, le temps de recevoir votre carte.
- Si vous éprouvez des difficultés lors de l'inscription en ligne, vous pouvez nous contacter par téléphone AVANT le 10 septembre 2025 pour le plan annuel ou en tout temps pour le plan de 60 et 90 repas.

## LA CARTE RECHARGEABLE

AUSSI DISPONIBLE

Déposez aussi de l'argent sur la carte Zipthru afin que votre enfant puisse déjeuner ou se procurer des articles complémentaires exclusivement au service alimentaire de son école.



[www.cartecaf.zipthru.ca](https://www.cartecaf.zipthru.ca)

